

Les Rencontres de la Solidarité Alimentaire 31 MARS 2026
Compte-rendu – Atelier B : Participer aux actions de lutte contre la
précarité alimentaire au sein des PAT

Intention :

Renforcer l'articulation entre les initiatives de solidarité alimentaire et les Projets Alimentaires Territoriales (PAT) pour passer d'actions ponctuelles à une stratégie structurante.

1. État des lieux : Connexion actuelle aux PAT

Les projets aujourd'hui identifiés montrent une grande diversité d'ancrage mais souvent encore "en silos" :

- **Actions de terrain :** glanage (Brigade des compotes), chantiers agricoles, jardins partagés (Secours Populaire), parcelles solidaires
- **Éducation et Santé :** ateliers parents/enfants (Cocotte solidaire), projets MIAM (éducation alimentaire), "Ordonnances vertes" (lien avec l'ARS)
- **Expérimentations :** Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), groupements d'achats solidaires
- **Constat de déconnexion :** certaines associations de terrain se sentent parfois peu visibles des PAT, et les publics les plus précaires restent difficiles à atteindre

2. Freins majeurs

- **Mobilité :** difficulté de transport pour les personnes et logistique complexe pour les denrées
- **Complexité normative :** normes sanitaires et de sécurité limitantes pour les projets associatifs
- **Instabilité :** risque du "coup par coup" lié à des financements non pérennes
- **Identité :** difficulté à définir une vision commune de la "qualité" ou du "local" accessible à tous sans stigmatisation

Livrables

- **Trois leviers d'intégration stratégique dans les PAT**
 1. **La structuration de filières locales solidaires :** passer de la simple "ramasse" à la création de filières rémunératrices pour les producteurs (magasins de producteurs, légumeries) qui alimentent directement l'aide alimentaire.
 2. **La mutualisation des moyens logistiques :** utiliser le PAT comme plateforme pour coordonner le stockage, le transport et la transformation des surplus (ex: vergers communaux, dons agricoles structurés)

3. **L'Éducation alimentaire comme lien social** : intégrer systématiquement des espaces d'échange (ateliers cuisine, visites de fermes) pour redonner du pouvoir d'agir aux bénéficiaires et sortir de la simple distribution de colis.

- **Deux outils mobilisables dans les PAT**

1. **L'ingénierie de coordination** : mobiliser les financements du PAT non seulement pour les denrées, mais pour financer le temps d'animation et l'ingénierie de subventionnement pour les associations.

2. La mise à disposition de ressources techniques : centraliser et partager les lieux (cuisines partagées, locaux de stockage) et les ressources (accès au foncier, matériel de cuisine professionnel).

- **Une proposition d'amélioration de la gouvernance**

L'institution d'une "posture de facilitateur" au sein de la collectivité : l'atelier préconise que la collectivité porteuse du PAT ne se contente pas d'un rôle de financeur, mais adopte une posture de **chef de file de coordination**. Cela se traduit par :

- la création d'un comité de pilotage mixte (élus, techniciens, associations d'aide alimentaire et représentants des bénéficiaires)
- une communication transversale (presse, réseaux sociaux) pour rendre visible les actions de solidarité comme partie intégrante du projet de territoire